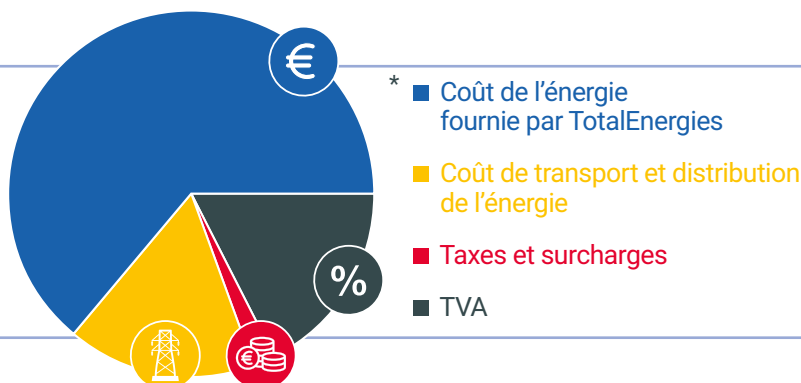


## Conditions particulières relatives à la formule Pixel Pro Fixed Gaz en Région de Bruxelles-Capitale - TVA non incluse

### Avantages de la formule "Pixel Pro Fixed"

- Tarif fixe calculé au plus juste
- Service 100 % digital, en ligne ou dans votre app



\*Basé sur une consommation moyenne de 25.000 kWh/an

L'offre Pixel Pro Fixed est une formule tarifaire accessible aux consommateurs professionnels avec, pour l'ensemble des points de fourniture, une consommation annuelle de gaz inférieure à 100 MWh.

Conditions particulières applicables aux consommateurs professionnels en Région de Bruxelles-Capitale.

Ces conditions sont applicables aux nouveaux contrats pour une durée d'un an établis en **août 2025** et aux contrats renouvelés en **novembre 2025** (pour les renouvellements, la carte tarifaire est ainsi connue deux mois avant application).

Les prix qui vous sont facturés en vertu de votre contrat sont constitués de 2 parties :

#### 1. Tarifs fournisseur :

##### 1.1 Le prix variable de l'énergie et de la redevance fixe

#### 2. Tarifs régulés :

##### 2.1 Les coûts d'utilisation des réseaux de transport et de distribution (intégralement restitués aux GRD/GRT)

##### 2.2 Les taxes, cotisations et redevances (intégralement restituées aux entités concernées)

## 1. Tarifs fournisseur : Prix de l'énergie et de la redevance fixe

| Redevance fixe <sup>(*)</sup><br>(€/an) | + | Consommation**<br>(c€/kWh) | > | Tarif annuel |
|-----------------------------------------|---|----------------------------|---|--------------|
| 55,00                                   |   | 5,10                       |   |              |

Le prix de l'énergie est fixé pendant la période contractuelle.

